

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	374 158.16€	1 218 671.06€
Section d'investissement	630 043.18€	630 043.08€
TOTAL	1 004 201.34€	1 848 714.24€

AUTORISE le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chaque section

2. Délibération 20260417-02 : Demande de désaffectation de l'ancienne école

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal sa décision de récupérer les espaces publics de l'ancienne école de Murasson (parcelle cadastrée N°83 section AB) afin de dynamiser la vie communale.

Elle informe le Conseil que ce bien fait partie du domaine public de la commune et que les biens du domaine public sont inaliénables.

Madame le Maire propose de demander à Madame la Préfète de l'Aveyron son avis quant à la désaffectation de l'ancienne école de Murasson.

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire et décide de demander à Madame la Préfète d'émettre un avis à propos de la désaffectation de ce bien.

PROJETS EN COURS

1. Travaux de la salle des fêtes

Le jeudi 16.04.2026 la commune à procédé à la réception partielle des travaux.

Les jeux de l'école (trottinettes, bac à sable, Panneau de Basket, cage de foot) seront stockés au local attenant à la salle des fêtes et seront mis à la disposition lors des réservations de la salle moyennant une caution de 200€. L'utilisation sera extérieure et sous la responsabilité des parents.

A l'occasion de la cérémonie au monument aux morts du 08 mai à 11h30, le verre de l'amitié sera offert à la salle des fêtes à 12h00.

2. Le logement vacant au -dessus de l'Ecole

Ce logement est vide depuis le départ de l'enseignante en juin 2024. Deux visites ont eu lieu et il sera loué prochainement.

3. Le matériel de l'école

Le matériel reste en lieu et place, le temps de connaitre la destination finale des lieux.

4. Acquisition parcelle foncières

En attente de signature chez le notaire

5. Lampadaire à la carrière

Le lampadaire a été percuté et penche fortement. Un devis de remplacement a été demandé au SIEDA. Il sera changé pour la somme de 1200.60€ et une protection sera mise en place pour le protéger.

6. Nettoyage du monument aux morts

L'entreprise Fabre Bony interviendra le 22.04.2026 pour le nettoyage, re jointage du monument aux morts. Le montant de l'opération s'élève à 1590€. Une subvention de 50% a été déposée auprès du service départemental de l'office national des combattants et victimes de guerre

QUESTIONS DIVERSES

1. Éboulement de terrain

Dans le cadre des éboulements de terrains privés sur les routes communales, la responsabilité incombe aux propriétaires de réaliser les travaux de confortement.

2. Arrêté d'interdiction dans les massifs forestiers

Il est toujours en vigueur. La commune se rapproche de l'ONF.

3. Commissions communautaires

L'ensemble des élus est convié par la communauté des communes de Monts Rance et Rougier à participer aux différentes commissions avant le 21.04.2026.

4. Associations :

L'association des parents d'élèves se pose la question sur les formalités à accomplir pour clore l'activité. Les renseignements seront pris auprès des services compétents et transmis.

Les élus ont été interrogés sur le déroulement de la fête votive organisée par le comité des fêtes. Marie Claude CAMBON, trésorière de l'association, se rapproche des membres du bureau pour organiser une Assemblée Générale.

Fin de la séance : 23h00.

Madame Le Maire,
Céline GINIEIS



La secrétaire de séance,
Laurie TARU

